



N° 6 – 5 Novembre 2020

WARLUS - INFOS

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



En raison de la situation sanitaire, les cérémonies du 11 Novembre ne pourront pas se dérouler normalement. Cependant, ce jour là, une gerbe de souvenir sera déposée au pied du monument aux morts et une autre à la stèle des femmes déportées par une partie des membres du conseil municipal, sans rassemblement, ni autre manifestation publique. En principe, les rassemblements sur la voie publique sont limités à six personnes. Les habitants qui le souhaitent pourront



s'associer à cette démarche en observant une minute de silence depuis leur domicile et, dans la mesure de leurs moyens, à le pavoiser. Ainsi, comme c'est le cas depuis plus de cent ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 12 Octobre 2020. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :



1 - Présentation par l'Entreprise « Entre Parenthèse » de son activité d'Escape Game.

Madame Sandra AUCREMANNE a sollicité la possibilité de créer un Escape Game dans la commune. Madame le Maire, avant de donner une réponse, a souhaité que l'intéressée vienne présenter son entreprise aux membres du Conseil Municipal ainsi que son projet d'Escape Game dans la commune.

Il est prévu un chalet Kota Grill pour une dizaine de personnes autour d'un barbecue. De plus, comme certains d'entre vous ont pu le constater, un bus a également été installé récemment sur ce terrain privé, en bordure de la RD 59, pour un escape game qui réunira de 2 à 6 personnes qui seront virtuellement prisonnières et devront résoudre des énigmes afin d'être libérées du bus.

Pour la partie extérieure, le jeu fonctionnerait avec des pastilles avec un QR code et des points GPS avec un nombre de participants idéalement fixé à quatre.

Le Conseil Municipal ne souhaite cependant pas troubler la tranquillité des habitants. Il demande une extrême vigilance sur la sécurité des participants, certaines voies étant dangereuses.

Le projet d'Escape Game dans la commune n'étant pas suffisamment abouti pour prendre une décision, Madame le Maire a souhaité obtenir un plan précis de l'itinéraire envisagé, tout en essayant d'éviter les RD 59 et RD 62. La réponse définitive sera donc donnée en fonction des éléments d'informations complémentaires demandés.

2 – Présentation du site Web de la commune.

The screenshot shows the official website of the commune of Warlus. The browser address bar indicates the URL is warlus.fr. The page header includes the commune's logo, the name 'Commune de Warlus', and a search bar. A navigation menu contains 'Accueil', 'La commune', 'Les services', and 'Vie pratique'. The main content area features a news article titled 'Inauguration du boulo-drome le 4 Octobre 2020' with a sub-header 'Mis à jour : 6 octobre 2020'. Below the article is a link to 'http://warlus.fr/la-commune/actualite-de-la-commune'. To the right, a sidebar titled 'Actualités du territoire' lists various events from 15/09/2020 to 07/11/2020. Below the news article is a message: 'Bienvenue sur le site de WARLUS' with a sub-header 'Mis à jour : 23 septembre 2020'. The message states: 'Notre site fait actuellement l'objet de travaux d'actualisation. Vous pouvez néanmoins accéder à la totalité de ses rubriques. Nous vous remercions de votre compréhension. Encore un peu de patience.....'. At the bottom, there are three small images of buildings in Warlus. The Windows taskbar at the bottom shows the search bar with the text 'Taper ici pour rechercher' and the date '02/11/2020'.

Lors du lancement des sites web des communes, c'est l'ancienne Communauté de Communes de la Porte des Vallées qui avait initialisé la démarche et, pour certaines municipalités ne disposant pas de la ressource technique, s'était plus ou moins substituée à la commune pour alimenter le site.

Aujourd'hui, la position de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (CCCA) est de redonner la main aux communes en leur apportant une assistance technique. De plus, une réflexion est engagée pour mettre en place une interactivité entre le site de la CCCA et ceux des communes. Lors de la prochaine réunion de la Commission Communication, sera créé le compte Facebook de notre commune.

La Commission Communication qui s'est réunie le 14 Septembre 2020 a demandé des modifications dans la structure des rubriques. Elles ont été acceptées et réalisées en partenariat avec nos correspondants de la CCCA.

Notre site fait actuellement l'objet de travaux d'actualisation. Une visite de ce site (warlus.fr) permettra à ceux qui le souhaitent de le redécouvrir. Des aménagements ont déjà été apportés, comme la mise en ligne du calendrier de réservation de la salle polyvalente, qui devrait donner plus de lisibilité aux éventuels utilisateurs et augmenter les locations lorsque la situation sanitaire sera redevenue normale.

De même, la pratique des liens avec d'autres sites spécialisés devrait simplifier notre présentation communale tout en assurant une actualité réelle des informations concernées qui ne seront plus à modifier par nos soins (exemple pour les diverses informations sur la CAF et la CPAM).

3 – Colis des Aînés.



La Commission des Relations Intergénérationnelles qui s'est réunie le lundi 21 Septembre 2020 a souhaité privilégier les produits locaux pour la confection des colis destinés aux aînés.

La situation sanitaire ne permettant pas de réunir les anciens pour un moment convivial dans la salle polyvalente, ces colis seront distribués en porte à porte.

4 – Cadeaux de Noël aux enfants de la commune.

Il y a cette année 38 enfants bénéficiaires du traditionnel cadeau de Noël. L'an dernier, les enfants jusqu'à 7 ans avaient reçu un jouet et ceux au dessus cet âge et jusqu'à 11 ans, avaient reçu une carte cadeau.

Compte tenu de la situation sanitaire incertaine, il sera difficile cette année d'organiser un goûter pour la remise de ces cadeaux. Le Conseil a donc décidé d'effectuer la distribution de ces cadeaux en porte à porte.



5 - Devis pour les chemins communaux.

Des devis ont été demandés à quatre entreprises pour les travaux de rénovation des chemins communaux. Il s'agit des chemins des Halots, de Carloy, de Duisans, de Gouves, de la rue des Tourelles et de l'ancienne rue d'Arras. Deux entreprises sont intéressantes au niveau des prix, avec quelques différences dans les prestations décrites et chiffrées.



Les devis comprennent les mêmes travaux de dérasement, de réparation des trous, déformations et fissurations, de purge et de réfection de voirie, d'installation et de signalisation de chantiers.

L'entreprise DUFFROY offre un plus non négligeable par l'application sur toutes les réparations, d'un enduit bicouche, compris dans son devis (dans le cas où il n'y a pas d'enduit superficiel réalisé dans l'année). Cette particularité permettra de couvrir toutes les fissurations et de ne pas différer cette finition, ce qui engendrerait obligatoirement des frais supplémentaires.

Dans ces conditions, la préférence a été donnée à l'entreprise DUFFROY de SAINT POL SUR TERNOISE qui offre ce travail définitif permettant de ne plus y revenir.

6 – Divers



- **Hauteur limitée au pont de Dainville :** Des camions s'engagent régulièrement en direction de Dainville par la RD 59 alors qu'ils sont bloqués au pont sous la voie ferrée ARRAS-ST POL, dont la hauteur est limitée à 3,3 m. Ils doivent donc manœuvrer pour reculer jusqu'au chemin qui leur permet de faire demi-tour. Mais cette situation crée des conditions de circulation dangereuses pour les autres usagers de la route, particulièrement si la visibilité est dégradée par l'obscurité, la pluie ou le brouillard. Il serait donc judicieux de poser des panneaux réglementaires plus visibles au niveau du croisement RD 59 / RD 62, voire un dernier panneau de rappel à la sortie de Warlus vers Dainville laissant encore la possibilité de faire demi-tour.

S'agissant d'un ouvrage hors agglomération, sur une voie départementale, des contacts seront pris avec les services départementaux pour trouver une solution acceptable et plus sécurisante.



- **Le PLUi de l'Est des Campagnes de l'Artois :** Le rapport d'enquête publique, avec les remarques et réponses du commissaire enquêteur aux différentes questions soulevées par les habitants des territoires concernés, est désormais en ligne sur le site de la CCCA. Il sera présenté au Conseil Communautaire des Campagnes de l'Artois en Décembre prochain afin d'être approuvé définitivement. Il est possible d'accéder aux informations disponibles :

<https://campagnesartois.fr/preserver/urbanisme/planification/308-plui-2020>

Pour le PLUi de l'Est, l'enquête publique s'est déroulée du 15 juin au 24 juillet 2020. Vous trouverez les conclusions et réponses du Commissaire Enquêteur en cliquant sur la rubrique : les **conclusions de la commission d'enquête**.

LES SAVOIR-FAIRE

Dans le Warlus-infos n° 4 du 4 Septembre 2020, nous avons annoncé un recensement des savoir-faire pour les artisans, commerçants, professions médicales, paramédicales et de service. Nous avons effectué un rappel dans le Warlus-infos n° 5 du 7 Octobre 2020, en demandant le retour de la fiche spécifique pour le 15 Octobre en mairie. Nous rappelons que ce recensement avait été lancé parce que des artisans et commerçants s'étaient étonnés de ne pas figurer dans la brochure des savoir-faire éditée par la CCCA.

Malgré le temps laissé et ce rappel, nous n'avons reçu que sept fiches en retour, de professionnels qui ont bien voulu nous répondre. Un flyer en recto-verso de ces entreprises artisanales est joint en annexe au présent bulletin.

POTEAU D'INCENDIE



Lors de la visite périodique obligatoire de ces équipements dans notre commune, tous les poteaux d'incendie ont été vérifiés récemment par un technicien. Il s'est avéré que le point d'eau situé à l'intersection de la RD 59 et de la RD 62 devait être changé. L'entreprise BALESTRA qui avait été retenue pour effectuer ce changement a donc remplacé cet équipement défectueux par un poteau neuf. Ce poteau d'incendie est donc de nouveau opérationnel pour faire face à toute éventualité.

VOLS AU CIMETIERE

Au moins trois compositions florales ont été dérobées très récemment au cimetière. Une fois de plus, nous déplorons ces actes irrespectueux dont certains se rendent coupables. Une surveillance collective peut être exercée afin de tenter de mettre fin à ces pratiques. Au cas particulier, il est demandé à toute personne voyant un véhicule suspect aux abords du cimetière, de relever son numéro d'immatriculation et de le signaler en Mairie.

LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Comme indiqué dans le Warlus-infos n° 2 du 16 Juin 2020, la commune, à la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques, a fourni une liste de 24 noms de Warlusiennes et Warlusiens susceptibles de siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Le Directeur des Finances Publiques devait ensuite nommer la moitié de ces habitants : 6 titulaires et 6 suppléants.

Dans un courrier du 23 Septembre 2020, le Directeur des Finances Publiques nous a communiqué les noms des personnes qu'il a retenues :

Titulaires : MM. Yves AMAGLIO, Joël ACCART, Mme Marie-Josèphe BIENFAIT, MM. Laurent CAUVIN, Jean-Marc LEFEBVRE, Mme Anne SEBAL.

Suppléants : MM. Sébastien FAVRE, Martial FONTAINE, Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, Mme Sandrine RICHE, M. Antonino SARACINO, Mme Bérangère TLILI.

Remarque : Lors des réunions, en l'absence d'un ou de plusieurs commissaires titulaires, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

LE CARNET DE WARLUS

Dans le souci de renforcer les liens qui unissent les habitantes et habitants de notre commune, tout en informant l'ensemble de la population, la Municipalité a pris l'habitude de mentionner dans son Bulletin Municipal, les actes d'état-civil touchant celles et ceux qui habitent dans notre commune, même si les actes ont été enregistrés dans une autre commune (naissances et décès notamment).

La tenue des registres d'état civil est une obligation légale. Mais dans le cas de la diffusion des événements familiaux, ces données ne peuvent être utilisées dans les bulletins municipaux que si les personnes concernées ont donné leur accord.

La Municipalité souhaite bien entendu continuer à diffuser les informations relatives aux naissances, mariages et décès dans la rubrique « le carnet de Warlus » des bulletins municipaux, car ce sont des

éléments essentiels de l'information de notre communauté villageoise, de nature à renforcer les liens entre tous les habitants. Une large majorité de la population semble en effet très attachée à connaître les événements qui touchent une famille de Warlus, qu'elle connaît le plus souvent depuis plusieurs années.

Mais pour se mettre en conformité avec les dispositions légales et réglementaires, avant toute publication, nous communiquerons une fiche pour chaque événement familial, afin de recueillir l'accord de la famille.

Nous remercions par avance les familles pour leur compréhension et souhaitons leur collaboration active pour continuer à publier de façon aussi exhaustive que possible le carnet de Warlus.

BOÎTE A LIVRES



Comme indiqué dans le Warlus-Infos n° 5 du 7 Octobre 2020, les membres du Conseil ont déterminé ensemble l'emplacement de l'installation de la boîte à livres. Cette boîte a été posée par l'agent technique communal en semaine 44, sur le mur de briques côté atelier, sous le préau de l'entrée de la salle polyvalente. Cette solution permettra de la laisser à l'abri des intempéries.

La grille donnant accès à la salle polyvalente n'étant pas fermée à clé, chacun pourra venir sans difficulté pour déposer ou échanger des livres.

Le principe est simple : Prendre ou donner un livre, lire sur place ou emporter, tous les livres sont les bienvenus (romans, BD, documentaires,

livres pour enfants, magazines, ...) pourvu qu'ils soient en bon état ! Chacun est acteur du bon fonctionnement des boîtes à livres, un bon moyen pour leur donner une seconde vie plutôt que de les jeter.

Comme tous les équipements communaux, cette nouvelle installation est mise sous la protection collective des usagers. Si chacun fait preuve de civisme et respecte le matériel, la longévité de ce dernier pourra être assurée.

Bon usage et bonnes lectures.



INFORMATIONS CORONAVIRUS COVID-19

1 – ATTESTATIONS : En raison de l'aggravation de la situation sanitaire, l'attestation de déplacement dérogatoire a été rétablie pour se rendre de son domicile à son lieu de travail, pour les consultations et soins, pour l'assistance aux personnes vulnérables et pour la garde d'enfants ainsi que pour d'autres motifs énumérés dans le document mis en ligne sur le site de la Préfecture du Pas-de-Calais :

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/content/download/51510/305063/file/16-10-2020-attestation-de-deplacement-derogatoire.pdf>

La majeure partie des habitants peut accéder sans difficulté à ce site et éditer autant d'exemplaires que souhaités. La Voix du Nord édite également régulièrement des modèles d'attestation à l'intention de ses lecteurs. De plus, il est possible de recopier ce document manuellement.

Cependant, pour venir en aide aux habitants qui ne maîtrisent pas suffisamment l'outil informatique, et n'ont aucune autre solution pour se procurer ces documents, la mairie propose d'éditer **5 attestations** pour les personnes qui le souhaitent. Elles devront être **retirées aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat** : le lundi de 17 heures à 19 heures et le jeudi de 16 heures 30 à 18 heures 30.

2 – COMMERCES DE PROXIMITE

Il est rappelé que le site de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois donne tous les renseignements utiles sur l'ensemble des commerces de proximité ou services auxquels chacun peut faire appel : **<https://annuaire.campagnesartois.fr/artisans-commerçants.html>**

3 – FONCTIONNEMENT DU SMAV

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation nous indique que toutes les collectes de déchets restent assurées pour le moment. Des aménagements d'horaires ou d'équipes peuvent cependant affecter les tournées. C'est pourquoi il est recommandé de sortir les contenants la veille au soir.

Par ailleurs, la totalité des déchèteries restent ouvertes. Les personnes devant s'y rendre sont évidemment tenues de venir avec un masque et de respecter les gestes barrières.

4 - LES SPECTACLES DE LA COM DE COM

En raison de la situation sanitaire et du confinement, tous les spectacles prévus dans ses agendas par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois son annulés.
